DISTRICT AUTONOME DES LACS

REGION DE L'IFFOU

COMMUNE DE OUELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE PILOTE « EAU POUR LA DIGNITE – SYSTEME COMMUNAUTAIRE INTEGRE D'ACCES A L'EAU POTABLE A OUELLE »

Période : Avril 2024 – mars 2025

Date: Mars 2025

Commune pionnière OGP – Open Government Partnership

1. Contexte et justification

La commune de Ouellé, récemment confrontée à une pression croissante sur ses ressources hydrauliques, fait face à un déficit structurel d'accès à l'eau potable, notamment dans ses zones rurales et périurbaines. La dégradation des points d'eau existants, l'insuffisance d'infrastructures modernes et la croissance démographique fragilisent la santé publique et freinent la scolarisation des enfants, en particulier des jeunes filles.

Pour répondre à cette situation, la commune a initié le projet « Eau pour la dignité », un système communautaire intégré visant un accès durable, équitable et participatif à l'eau potable pour tous.

2. Objectifs du projet

Objectif général :

Améliorer durablement l'accès à l'eau potable dans la commune de Ouellé à travers l'installation d'un système communautaire intégré, efficient et inclusif.

Objectifs spécifiques :

- Installer ou réhabiliter des infrastructures d'adduction d'eau potable.
- Renforcer les capacités de gestion communautaire des ressources en eau.
- Mettre en place un système de gouvernance locale de l'eau fondé sur la participation citoyenne.
- Réduire les maladies hydriques et améliorer les conditions de vie.

3. Résultats obtenus à ce stade

- Infrastructures réalisées : 07 infrastructures modernes d'eau potable installées ou réhabilitées.
- Organisation communautaire : 07 Comités Villageois de Gestion de l'Eau (CVGE) constitués et formés.
- Sensibilisation : Plus de 200 ménages sensibilisés aux bonnes pratiques d'hygiène et à la gestion durable.
- Impacts sanitaires préliminaires : Baisse des cas de maladies hydriques dans les zones couvertes.

4. Activités principales réalisées

- Identification participative des zones prioritaires : Krindjabo, Balekokro, Kodi, N'Ziakakro, Sikakomenankro, Bayassou.
- Études techniques préalables.
- Réhabilitation ou construction de forages, installation de pompes solaires et mini-châteaux d'eau.
- Formation des CVGE à la gouvernance locale et à l'entretien.

5. Suivi-évaluation

Comités Villageois de Gestion de l'Eau (CVGE) supervisé par les services techniques de la Mairie.

6. Approche méthodologique

L'approche est participative et inclusive, mobilisant :

- Autorités locales, chefs de villages, femmes, jeunes et populations.
- Intégration du genre à tous les niveaux.
- Collaboration avec les services techniques hydraulique, santé et éducation.
- Usage d'énergies renouvelables (pompes solaires).

7. Zones d'intervention

La phase pilote a concerné les villages de Krindjabo, Balekokro, Kodi, N'Ziakakro, Sikakomenankro, Bayassou.

8. Partenaires impliqués

- Commune de Ouellé (maître d'ouvrage).
- Services techniques déconcentrés.
- ONG locales et internationales (APO, OIBDS).
- CVGE
- Conseil Régional de l'Iffou.

8. Budget mobilisé

Le coût total de la phase pilote est estimé à 75 000 000 FCFA, incluant :

- Études techniques.
- Travaux et équipements.
- Formations.
- Suivi-évaluation.

9. Prochaines étapes et recommandations

- Consolider l'entretien des infrastructures.
- Renforcer le suivi-évaluation participatif.
- Étendre le projet aux localités non couvertes.
- Renforcer la mobilisation de financements complémentaires.
- Renforcement des capacités des CVGE.

10. Conclusion

Le projet « Eau pour la dignité » constitue une avancée significative pour la santé, la scolarisation et la dignité des populations de Ouellé. Il offre une base solide pour une extension durable du système communautaire intégré d'accès à l'eau potable.

Fait à Ouellé le 11 juillet 2025

La Chef Service Technique

DEPARTEMENT DE OUELLE
CHEF
DES SERVICES
TECHNIQUES
COMMUNE DE OUELLE

SAHANDE Sy Fatime Raïssa